



Public cible :

Chargés de conseils et de développement en action sociale, Conseillers techniques d'action sociale, Conseillers territoriaux, Conseillers thématiques

Pré-requis :

Avoir suivi la formation initiale CCD et/ou être en poste depuis plus de 2 ans

Modalités pratiques

Durée : 3 jours - Pour une session en intra : contacter les services de l'EGOC

Calendrier - Lieux -

Modalités d'accès :

Planification sur le site EGOC [Sessions à venir]
Nous contacter pour suivi des programmations et des planning sur www.egoc.org

Programmation :

Présentiel

TARIF / COÛT STAGIAIRE

:
600 €

Modalités animation :

Présentiel

Intervenant :

Formateur expert

Effectif :

8 à 12 stagiaires

Taux de satisfaction / appréciations stagiaires :

Nouveau programme 2026

Tarification :

600 €

Module complémentaire à la formation initiale des CCD : Accompagner les équipements sociaux en difficulté

MAJ : Lundi 16 février 2026

Objectifs professionnels :

Face aux difficultés éprouvées par les partenaires gestionnaires de services aux familles, mobiliser les outils et dispositifs à disposition en interne comme en externe pour apporter un appui en ingénierie de premier recours aux structures financées par la Branche Famille.

Objectifs - Aptitudes et compétences visées et évaluées :

- Situer les enjeux du développement et du maintien des services aux familles
- Identifier les partenaires impliqués dans la détection et l'accompagnement des structures en difficultés et leurs actions
- Mettre en œuvre les stratégies d'accompagnement des structures en difficultés
- Identifier les différents services aux familles et équipements financés par les Caf
- Passer d'une analyse purement financière à une analyse économique des équipements sociaux
- Savoir accompagner les structures et prévenir leurs difficultés

Contenu :

Pour s'inscrire à cette formation, il faut avoir suivi la formation initiale CCD et/ou être en poste depuis plus de 2 ans

- **La matrice des difficultés**
 - Présentation des facteurs de fragilité des équipements sociaux
 - La démarche IDA : une démarche à étendre à tous les équipements sociaux
- **Mettre en oeuvre la matrice des difficultés**
 - Positionnement / rôle de la CAF

- Acteurs à mobiliser
- Outils / méthodes / dispositifs à mobiliser
- Erreurs à éviter
- Synthèse : structure d'un audit
- **Les différents gestionnaires d'équipements sociaux**
 - Les mécanismes et instances de décisions
 - Les contraintes juridiques et de gouvernance ayant un impact sur l'équilibre économique
 - Les mécanismes de contrôle
 - Focus sur le rôle des Expert-comptable & Commissaire aux comptes
- **Les différentes sources et documents utiles à l'analyse**
 - Les éléments sous Maïa
 - Le compte de résultat et le bilan comptable
 - Les rapports des experts-comptables/commissaires au compte et leurs annexes
 - Les autres sources documentaires
- **Passer d'une analyse financière à une analyse économique**
 - Comprendre l'importance des indicateurs d'activité et de besoins dans l'équilibre économique
 - Les financements de la CAF : croiser les informations financières avec les différentes activités
 - L'importance de la comptabilité analytique et de l'identification des services supports dans l'analyse des différentes activités portées par la structure
 - Les ratios importants à avoir en tête
- **Le plan d'accompagnement**
 - Les étapes du plan d'accompagnement
 - Partager le diagnostic
 - Définir les objectifs
 - Répartir les rôles
 - Définir un plan d'action
 - Fixer des échéances
 - Mobiliser des outils et dispositifs
 - Susciter l'engagement
 - Suivi-évaluation de l'accompagnement
 - Savoir dire « Stop ! »
- **Prévenir les difficultés**
 - Veille réglementaire et informationnelle
 - Mise en place d'indicateurs de détection chez l'exploitant

- Promotion interne de la démarche en CAF
- Structure d'un plan de prévention sur un territoire

Méthodes mobilisées :

La démarche pédagogique adoptée privilégie un axe essentiellement pratique et opérationnel. Chaque module de la formation repose sur la pédagogie inversée, tirant parti des compétences et expériences des participants pour encourager l'apprentissage entre pairs. Elle s'appuie également sur une pédagogie active, plaçant les stagiaires en situation concrète à partir de cas réels rencontrés dans les Caf, aussi bien en séances plénières qu'en travaux de sous-groupes.

La formation intègre donc des cas pratiques et exemples tirés d'expériences récentes d'accompagnement ou d'étude de faisabilité/opportunité ou issus de l'expérience des apprenants eux-mêmes.

L'ensemble des documents de présentation théorique, cas pratiques et exemples, sont fournis aux apprenants en fin de formation.

Modalités d'évaluation et de validation :

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité :

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités



d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

Délais d'accès à la formation :

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

Pour toutes informations administratives, pédagogiques, d'accompagnement aux personnes ou d'une adaptation de la formation sur mesure, vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43